

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	9
1. LA CÉLÉBRITÉ : L'ENVERS DU DÉCOR.	13
2. LA POLITIQUE : L'ENTREPRENEUR AU SERVICE DES CITOYENS	19
3. LE TRAVAIL AU NOIR : SYNDROME D'UNE SURCHARGE FISCALE ?	25
4. LES PROGRAMMES DE FIDÉLISATION : UN CADEAU AU CONSOMMATEUR OU AU COMMERÇANT ?	31
5. LE SALAIRE MINIMUM À 15 DOLLARS : COMMENT ALOURDIR LE FARDEAU DES PME	37
6. LE SYSTÈME SCOLAIRE AU QUÉBEC : QUAND LE PRIVÉ TIRE LE PUBLIC VERS LE HAUT	43
7. LES ASSISTÉS SOCIAUX : LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ EN VALORISANT LE TRAVAIL	51
8. LA PENSION ALIMENTAIRE : UN SYSTÈME PERDANT-PERDANT	57
9. LA PRIVATISATION DE LA SAQ : BRISER LE MONOPOLE POUR DIVERSIFIER L'OFFRE	63
10. L'AGRICULTURE AU QUÉBEC : LA DÉSUÉTUDE DE LA GESTION DE L'OFFRE	69

11.	L'HABITATION : ÊTRE PROPRIÉTAIRE OU LOCATAIRE ?.....	75
12.	LA RETRAITE : UN PRINCIPE DÉPASSÉ ?.....	83
13.	LES VOITURES ÉLECTRIQUES : COMMENT SE DONNER UNE BONNE CONSCIENCE ENVIRONNEMENTALE	91
14.	LES SYNDICATS : DES INSTITUTIONS TOUJOURS PERTINENTES?	99
15.	RÉDUIRE SES DÉPENSES D'ÉPICERIE : POUR SA SANTÉ ET POUR SON PORTEFEUILLE !.....	107
16.	LA PARITÉ HOMMES-FEMMES : NON AUX QUOTAS, OUI À LA COMPÉTENCE	115
17.	NETFLIX ET LES SIÈGES SOCIAUX : LES ENTREPRISES À L'HEURE DE LA MONDIALISATION ...	121
18.	LES PITBULLS : LAISSONS NOS ENFANTS SE FAIRE DÉFIGURER!	129
19.	LA LÉGALISATION DU CANNABIS : S'ADAPTER AU MARCHÉ	135
20.	LA SEMAINE DE TRAVAIL DE 30 HEURES : LA PROCHAINE NORME ?.....	143
21.	LES ÉNERGIES RENOUVELABLES : VISER L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE.....	151

22.	LA PROTECTION DE LA LANGUE : S’AFFIRMER SANS S’ISOLER	159
23.	LES SACS DE PLASTIQUE : LA POINTE DE L’ICEBERG D’UNE PANDÉMIE ENVIRONNEMENTALE	165
24.	LA DETTE NATIONALE : FUTURES GÉNÉRATIONS EN PÉRIL	173
25.	LE RETOUR DES EXPOS À MONTRÉAL : UN <i>TRIP</i> DE MILLIARDAIRES POUR PARTISANS NOSTALGIQUES	179
26.	LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES SUR INTERNET : LE PRODUIT, C’EST VOUS!	185
27.	LES PARADIS FISCAUX : ADAPTER LE SYSTÈME FISCAL POUR MIEUX LES CONTRER	193
28.	LE PROTECTIONNISME DE L’ÉTAT : UNE POLITIQUE LÂCHE ET CONTRE-PRODUCTIVE	199
29.	LE BITCOIN : UNE ABERRANTE ARNAQUE!	207
30.	UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN : UN VIRAGE SANTÉ NÉCESSAIRE	213

LA PARITÉ HOMMES-FEMMES : NON AUX QUOTAS, OUI À LA COMPÉTENCE

Je dois avouer que je me sens plus à l'aise de parler de parité depuis le fameux passage de Sophie Lorain à *Tout le monde en parle*, en avril 2018, qui affirmait n'en avoir « rien à cirer » de la parité, estimant que les quotas constituent une forme de condescendance, voire de pitié. L'ancienne ministre Lise Thériault s'est aussi attiré les foudres en disant favoriser les incitatifs plutôt que les quotas. Il est d'autant plus difficile pour un homme d'aborder le sujet sans se faire sévèrement critiquer. Parlez-en à Louis-Jean Cormier, qui a dû se rétracter après avoir soutenu qu'on devait faire passer l'art avant le sexe dans les festivals, laissant ainsi sous-entendre qu'il était contre la parité. J'ai pourtant décidé d'attaquer le sujet de front.

En effet, je suis moi aussi contre l'imposition de quotas pour atteindre la parité. D'abord, il ne faut pas confondre l'équité, soit l'égalité des chances pour tous, avec la parité, ni associer systématiquement le moins grand nombre de femmes dans une sphère d'activité donnée avec une quelconque forme de discrimination. Ce n'est pas parce que moins de femmes que d'hommes travaillent dans le domaine de la construction

qu'elles n'y sont pas les bienvenues. Je ne nie pas qu'il puisse subsister certains comportements sexistes, et dans ce cas il faut s'y attaquer sérieusement, mais quand bien même on exigerait la parité hommes-femmes en construction, nous ne l'obtiendrions pas. Il s'agit tout simplement d'un travail manuel qui requiert une certaine force physique et les femmes sont moins naturellement attirées par ce travail.

Car, oui, des différences génétiques existent entre les hommes et les femmes, leur conférant des caractéristiques physiques et psychologiques différentes, elles-mêmes suscitant des attirances diverses pour les métiers. Aux Jeux olympiques, par exemple, on sépare les compétitions par genre, et ce, pour plusieurs raisons. La consommation maximum d'oxygène (VO^2_{max}) d'un homme est supérieure à celle d'une femme, et celui-ci possède davantage de masse maigre (musculaire) – en raison de la testostérone, notamment. Mais la femme possède une mémoire supérieure et une plus grande intelligence sociale comparativement à celles d'un homme⁵¹, entre autres.

Les groupes qui forment la société sont rarement représentés en fonction de leur répartition démographique. Or, le message politique qu'on entend depuis quelque temps est qu'on voudrait établir une parité hommes-femmes dans tous les secteurs d'activité. Pourquoi tous les métiers devraient-ils être représentatifs de la démographie ? Il faudrait alors aussi plus de personnes âgées, de minorités visibles, de personnes handicapées, d'autochtones, etc., dans toutes les sphères de travail. Il faudrait réclamer également cette équivalence dans les mines, les corps de police, chez les pompiers, les éboueurs,